



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 65 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Voitants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES
23. FINANCES
BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE
Budget Primitif 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le 31 mars,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Patrick BOURAINE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, M. Jean-Paul GOUSSARD,

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK), M. Alain POCHON (donne pouvoir à M. Patrick BOURAINE), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DÉCHELETTE), M. Jérôme DUMOULIN (donne pouvoir à Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS), Mme Sandrine PERCHAIS (donne pouvoir à M. Gérard JUIN), M. Daniel TASSIGNY.

AR Prefecture

Secrétaire de séance : Patrick BOUSSATON

017-241700459-20220331-2022_03_31_65-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 65 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES 23. FINANCES BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE Budget Primitif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 21 mars 2022,

Considérant le compte de gestion 2021 du budget annexe écotaxe présenté par le comptable public de l'Ile de Ré ;

Considérant l'approbation du compte administratif 2021 et ses restes à réaliser, le budget annexe Ecotaxe de la Communauté de communes de l'Ile de Ré s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses	Chap	Recettes
011	Charges à caractère général 1 828 210,30 €	013	Atténuations de charges 10 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés 506 000,00 €	70	Produits des services, domaine et ventes 12 400,00 €
014	Atténuations de produits 657 329,00 €	73	Impôts et taxes 3 300 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante 2 716 010,00 €	74	Dotations, subventions et participations 4 000,00 €
66	Charges financières 3 760,00 €	75	Autres produits de gestion courante 10,00 €
67	Charges exceptionnelles 506 000,00 €	76	Produits financiers
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections 100 400,00 €	77	Produits exceptionnels 1 000,00 €
		R002	Résultat reporté 2 990 299,30 €
	Total Dépenses 6 317 709,30 €		Total Recettes 6 317 709,30 €

Section d'investissement :

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_65-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 65 - 31.03.2022
En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES
23. FINANCES
BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE
Budget Primitif 2022

Chap		Dépenses	Chap		Recettes
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
204	Subventions d'équipement versées	350 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	173 385,06 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	15 000,00 €
23	Immobilisations en cours	240 000,00 €	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000,00 €
	Total opérations d'équipement	1 311 494,20 €	27	Autres immobilisations financières	
13	Subventions d'investissement	10 000,00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	
16	Emprunts et dettes assimilés	6 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 400,00 €
041	Opérations patrimoniales	20 000,00 €	041	Opérations patrimoniales	20 000,00 €
D001	Solde d'exécution reporté		R001	Solde d'exécution reporté	1 480 479,26 €
	Total Dépenses	2 115 879,26 €		Total Recettes	2 115 879,26 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le Budget Primitif 2022 du budget annexe écotaxe de la Communauté de communes de l'île de Ré tel qu'il est susmentionné.**

**Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré,
Lionel QUILLET**

Affichée le **01.04.2022**

Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré, Lionel QUILLET

Confirme sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécurse citoyens, en suivant les instructions disponibles à :

www.telerecours.fr

017-241700459-20220331-2022_03_31_65-BF

Reçu le 01/04/2022

Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES - Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par le Conseil Communautaire en session ordinaire
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022

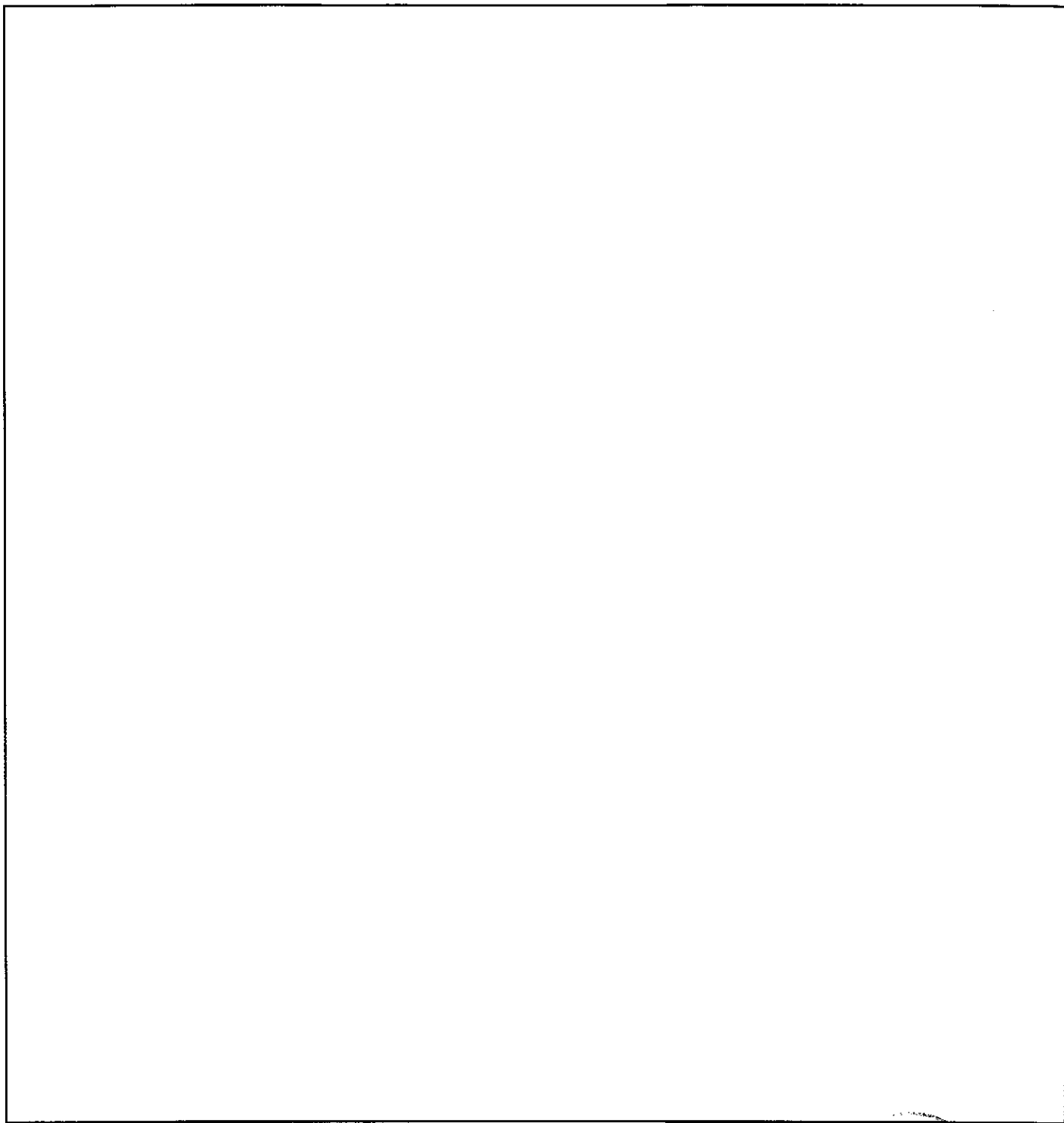
Les membres du Conseil Communautaire,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAUDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAISS Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJIMANN Chantal		

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_65-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

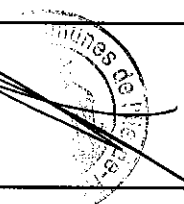


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le

01/04/2022, et de la publication le 01/04/2022

AR Préfecture

A Saint-Martin de Ré, le 01/04/2022



017-241700459-20220331-2022_03_31_65-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022